

## Fiche action 7 : Affirmer la transition énergétique comme un axe de développement économique de notre territoire

### **OBJECTIFS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS :**

- Créer des emplois dans les métiers de la transition énergétique
- Accompagner le tissu économique pour relever le défi de la transition énergétique
- Engager le territoire dans la voie de la transition énergétique

### **OPERATIONS ELIGIBLES :**

- Création, maintien et développement d'activités liées à la transition énergétique
- Opérations partenariales ou territoriales de communication et de promotion des entreprises et des acteurs économiques de la transition énergétique mettant en avant des pratiques durables ou écoresponsables
  - Développement et promotion des filières d'écoconstruction et d'éco-matériaux
  - Développement et promotion de la mobilité douce

### **BENEFICIAIRES :**

EPCI, communes, Syndicats mixtes, Etablissements publics, Chambre consulaires, Entreprises / Entreprises artisanales, commerciales, Associations loi 1901, Coopératives (SCIC, SCOP...)

### **DEPENSES ELIGIBLES :**

#### Investissement matériel :

- Acquisition de matériel et équipements permettant le développement, le maintien ou la modernisation de l'entreprise (outil de production, matériel informatique, bureautique, technique, mobilier, réduction des coûts de structure
  - Aménagements extérieurs (travaux paysagers, mobilier urbain, signalisation, signalétique)
  - Frais de construction, de modernisation (hors mises aux normes réglementaires) ou d'extension de biens immobiliers

#### Investissement immatériel :

- Etudes préalables, conseil, accompagnement individualisé, expertise, ingénierie
- Communication (supports de communication, signalétique, site internet, organisation d'événements...)

### **ENVELOPPE FEADER:**

40 000 €

### **PLAFOND FEADER / OPERATION:**

15 000 €